



INSCRIPTION AUX « OLYMPIADES DE L'IRSS »

CONCOURS ORTHOPHONIE

LES 22-23 FEVRIER 2012

Identification du candidat

NOM : Prénom :

Date et lieu de naissance : Dpt :

Adresse : CP : Ville :

Tel : Mobile : Email :

Situation actuelle

Formation scolaire et/ou universitaire :

Diplôme(s) obtenu(s) ou niveau d'étude :

Classe actuellement fréquentée (intitulé détaillé) :

Quel site choisissez-vous ?

NANTES RENNES

Quels jours choisissez-vous ?

mercredi et jeudi seulement mercredi seulement jeudi

Inscription et règlement

Montant :

2 jours : 80 euros comptant à l'inscription (joindre le chèque nécessaire pour valider l'inscription)

1 jour : 60 euros comptant à l'inscription (joindre le chèque nécessaire pour valider l'inscription)

Signature du candidat précédée de la mention
« Bon pour accord, lu et approuvé » :

Le : Signature :

Signature du représentant légal précédée de la
mention « Bon pour accord, lu et approuvé » :

Le : Signature :

Fiche à retourner avant le 10 février 2012 à : IRSS - 26 rue Nationale - 49300 CHOLET

RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE L'ÉTABLISSEMENT

- Par son inscription, le candidat s'engage à suivre intégralement les cinq épreuves dispensées dans l'établissement.
- L'annulation de cette inscription n'est envisageable qu'en cas de force majeure.
- Toute personne qui, de manière manifeste, perturbera le bon déroulement des épreuves pourra être exclue sans indemnité sur décision du chef d'établissement. Un règlement intérieur est porté à la connaissance des candidats.
- Le matériel mis à disposition des candidats est en bon état. Toute dégradation jugée volontaire sera à la charge des responsables.